

L'épreuve du chômage (1/3). La conquête d'un droit

Entendez-vous l'Eco ? – Au-delà d'une simple comptabilité statistique, définir le chômage revient tout au long du XXème siècle à distinguer le "bon" du "mauvais" chômeur, afin d'établir qui a le droit de toucher des indemnités. Un droit qui évolue au gré des conjonctures économiques et de la volonté des pouvoirs publics.

C'est une nouvelle série qui s'ouvre aujourd'hui et nous allons la consacrer au chômage, ce fléau qui semble enraciné dans nos sociétés modernes. Depuis le début des années 1980 en France, le taux de chômage n'est plus jamais retombé sous la barre des 7%. Un chiffre qui peine toutefois à rendre compte de la réalité quotidienne de tous les exclus du marché de l'emploi.

Tout d'abord, c'est l'invention du chômage, en rupture avec l'oisiveté et le vagabondage, qui va nous intéresser. Comment ce concept a-t-il été pensé historiquement et comment s'est-il construit en tant que catégorie ouvrant la voie à des droits ? C'est la question qui va nous entraîner de la fin du 19ème siècle jusqu'à aujourd'hui...

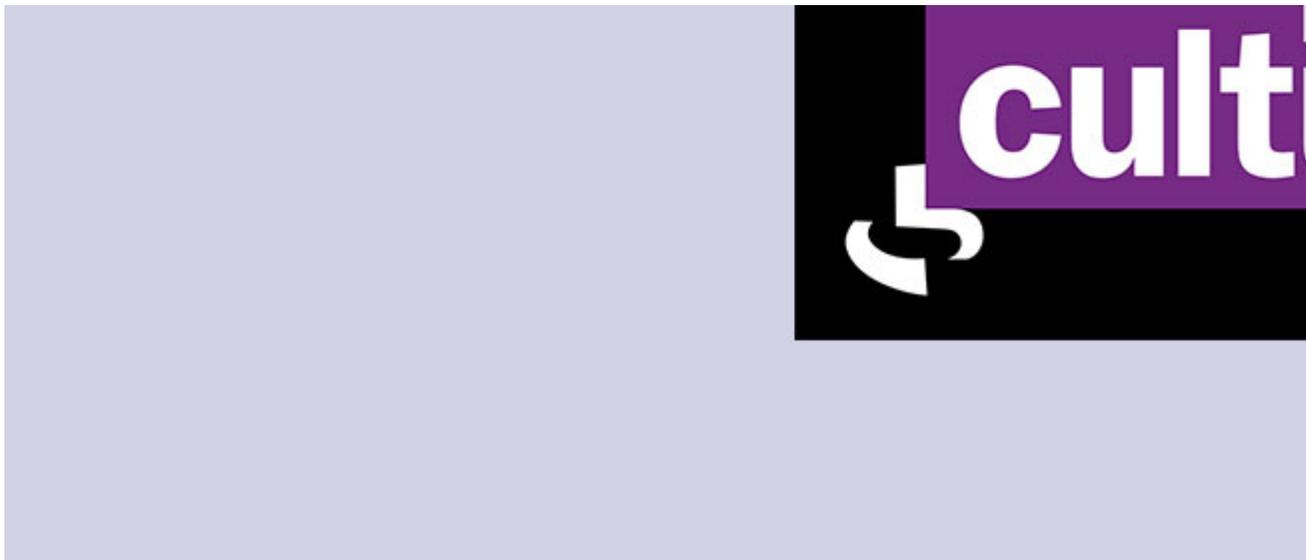
Conditutrice du CEET : **Carole Tuchsirer**

Invités :

Bénédicte Reynaud, économiste, professeure à l'Université Paris Dauphine

Carole Tuchsirer, socio-économiste

+ [L'émission en podcast sur le site Internet de France Culture](#)



15 janvier 2019

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/l-epreuve-du-chomage-1-3-la-conquete-d-un-droit--1048101.kjsp?RH=1507626485>